



L'audonien



Janvier 2019

Le mot du Maire



L'année 2018 se termine sur une note négative et pessimiste avec l'avènement des gilets jaunes, la croissance en berne et les difficultés qui s'amoncellent. Il nous appartient à tous de réagir. Il ne faut pas tout remettre en cause. Notre pays est un grand pays, riche, même s'il est fortement endetté, et qu'il existe des inégalités sociales, territoriales et financières dont il va falloir réduire. Ayons le courage de s'asseoir autour d'une table, discuter et respecter la démocratie car ne dit-on pas que « la liberté des uns s'arrête, là, où commence celle des autres ».

Mais de nombreux points positifs sont aussi à mettre en avant. Par leur volonté leur solidarité, leur qualités, la France du football est championne du monde masculine. Les féminines ne sont pas en reste car après avoir été championne du monde en handball en 2017 elles ont conquis récemment le titre européen. Preuve que notre pays dispose de ressources humaines d'excellentes qualités. Ce sont les équipes qui ont gagnées ensemble. Ne devrions-nous pas nous en inspirer ?

Pour notre commune, les investissements se poursuivent au rythme de nos moyens financiers. Les travaux de l'école avancent et nous espérons tenir les engagements pris pour la date de fin de travaux. Notre auto-école fonctionne à merveille avec d'excellents résultats pour les premiers candidats. Bravo à Madame BOURDOIS Noëlle.

Quatre chantiers vont démarrer en 2019. Tout d'abord, le projet du parc de loisirs débutera le 6 février. Les travaux de création d'une restauration rapide et du premier logement ont commencé avec une partie de la démolition engagée dans l'ex-maison des époux GARIN.

La viabilisation du lotissement commencera dès l'obtention du permis de construire, après avoir obtenu le permis d'aménager. Puis, nous avons lancé l'étude de la mise aux normes et de la rénovation de notre mairie avec des travaux qui pourraient débuter en ce milieu d'année 2019.

C'est donc une année riche en investissements qui s'annonce. Ils sont porteurs d'un avenir prometteur pour notre commune et apporteur de services pour tous les Audoniens.

Votre Conseil Municipal vous souhaite de passer une excellente année 2019.

Le Maire, Pierre Thomas



Le territoire et l'urbanisme

■ Les finances

2018 a été une année riche en investissements; n'en déplaie aux nostalgiques de l'inaction et aux esprits chagrins.

L'auto-école (Budget annexe)

Coût : 408 308€

Ce budget annexe s'équilibre positivement avec les loyers pour rembourser le prêt.



Dépenses	Recettes
Acquisition bâtiment : 106 870€	Subventions de l'Etat
Honoraires MOE : 21 850€	• Contrat de ruralité : 100 075€
Mission CT et	• DSIL : 81 207€
Coordination SPS : 4 665€	Subventions de la région : 1 560€
Autres : 15 614€	Département : 60 000€
Travaux : 259 309€	Fougères aggro : 9 723€
	CEE TEPVC : 13 616€
	Prêt : 142 127€
Total : 408 308€ HT	Total : 408 308€ HT

Il est à noter un montant de subventions supérieur à 65%.

L'école

Coût : 689 415€

Ces dépenses conséquentes ont nécessité un emprunt.



Dépenses	Recettes
Honoraires MOE : 79 724€	<i>Aides privées</i>
Mission CT et	CEE TEPCV : 142 252€
Coordination SPS : 7 560€	
Autres : 14 375€	<i>Commune</i>
Travaux : 587 756€	Emprunt : 360 000€
	Autofinancement : 187 163€
Total : 689 415€ HT	Total : 689 415€ HT

La voirie

Les travaux d'enrobé de nos routes représentent, quant à eux, une somme de 189 000€ et ne bénéficient d'aucune subvention.

Les comptes définitifs avec tous les budgets seront présentés dans le bulletin du mois de juillet.

■ Charges de l'école et du périscolaire

En matière de scolarisation dans le milieu rural, les familles recherchent pour leurs enfants à la fois, la commodité, c'est-à-dire la proximité et des équipements semblables à ceux des écoles des villes. Ce sont des exigences parfois difficiles à concilier pour une municipalité. Mais les élus estiment que la fermeture de leur école signifierait la mort de leur village. Aussi, même si la question de la fermeture ne se pose pas à ST OUEN, la nécessité d'investissements coûteux n'a pas donné lieu à d'âpres discussions. Notre école est, et a toujours été, un axe prioritaire dans l'ordre des investissements. Mais cela représente une charge très importante pour notre budget communal et il est nécessaire de l'expliquer.

Les charges sont de deux ordres :

Les charges de fonctionnement

Elles sont constituées de toutes les charges liées au fonctionnement quotidien

- les impondérables : eau, edf, tel, fuel...
- les menus entretiens des bâtiments,
- les achats scolaires.

Pour notre commune, elles se situent dans la moyenne du département.

A ces coûts, il faut y ajouter les charges de personnels inhérentes au fonctionnement de l'école. Les élus ont choisi depuis de nombreuses années de mieux encadrer les enfants en classe de maternelle. Aussi nous disposons de 3 ATSEM pour 65 élèves soit 1 ATSEM pour 22 élèves. Nous sommes largement au-dessus de la moyenne départementale. Nombre de communes ne disposent que d'une ATSEM pour 50 élèves.

Un autre choix très important a été celui d'adjoindre un animateur sportif. Aucun parent d'élève n'a remis en cause ces 2

choix qui sont majoritairement appréciés car les enfants sont mieux encadrés.

Cela représente malgré tout une charge supplémentaire et donc un coût supérieur à la moyenne départementale qui est 1180€/élève. Ce coût supérieur est supporté par le budget communal.

Depuis l'année scolaire 2016-2017 le surcoût est également demandé aux communes ne disposant pas d'école, telle ST CHRISTOPHE DE VALAINS pour tous leurs enfants fréquentant notre école. Le Conseil Municipal a jugé qu'il n'appartient pas aux Audoniens de supporter les coûts liés à des services supplémentaires apportés aux enfants des communes environnantes. C'est ainsi que la commune de ST CHRISTOPHE DE VALAINS nous verse le montant de ce coût multiplié par le nombre d'enfants. En revanche, la commune de ST CHRISTOPHE DE VALAINS n'a pas payé le coût des TAP en 2017-2018 et ne participe pas aux frais d'investissements engagés pour permettre l'amélioration des conditions d'accueil et de vie scolaire de nos enfants, même si nous sommes en droit de le réclamer.

Les charges d'investissements

En 2013, un centre aéré a été créé répondant à une demande de nombre de parents d'élèves pour un montant de 145 000€ soit 805€ par élève à l'époque.

En 2018, notre Conseil Municipal a décidé de procéder à d'importants travaux acoustiques, énergétiques, d'aération et de mise aux normes. Le montant total représente la somme de 689 415€ soit 3830€ par élève.

Ces travaux permettent des économies substantielles en matière énergétique et de coûts de fonctionnements liés à la vétusté de tous les outils et bâtiments scolaires (chaudière, chauffage,).

Nous ne répercutons pas ce coût dans les charges pour les enfants hors commune.

■ Le Parc des loisirs multisports pour 2019

Comme déjà évoqué lors du précédent bulletin, ce projet répond à une demande croissante en loisirs, sports et détente en tous genres.

Après avoir retenu le cabinet d'architecture « Abeil » de SAINT GREGOIRE (suite au concours d'architecte) et après avoir fait le plein de subventions (63% !), **le chantier débutera en février 2019** avec le terrassement.

Situé face à la salle des sports, le terrain comblera les attentes de tous les habitants, des plus âgés aux plus jeunes. Il comprendra un terrain multisports, permettant de pratiquer le handball, le basket, le soccer. À côté, un espace sera réservé à des jeux extérieurs pour enfants, avec aussi la possibilité d'installer ultérieurement des équipements de fitness. On trouvera une piste d'athlétisme de 200 mètres. On trouvera également un skate

Park, un terrain de tennis ainsi qu'un kiosque et une tyrolienne.

Tout a été pensé pour que ce parc soit multi-générationnel. Les habitants de notre commune mais aussi des communes avoisinantes pourront venir se rencontrer tout en s'adonnant à cœur joie à leur activité favorite.



Le plan de financement

Dépenses		Recettes	
Honoraires de la Maîtrise d'œuvre: 28 714€		<i>Financeurs publics sollicités (63%)</i>	
Relevé topographique :	800€	Rég - Contrat de partenariat :	85 000€
Travaux :	551 239€	État - DETR :	84 859€
		Dép - FST :	45 000€
		Dép-Contrat de territoire	121 200€
		Agglo - FDC :	14 585€
		Fougères Agglo - FCDGF :	14 257€

		TOTAL subvention :	364 901€
		<i>Commune (37%)</i>	
		Autofinancement :	215 852 €
Total : 580 753€		Total : 580 753€	

■ Travaux du bar et de la restauration

C'est aussi sur un budget annexe que l'achat et la rénovation en 2 logements et 2 locaux commerciaux seront réalisés. Les travaux de démolition sont en partie réalisés pour la maison GARIN.

Les travaux vont se dérouler en 2 étapes: tout d'abord, la partie logement de la maison GARIN en restauration rapide va débuter en ce début d'année 2019, après l'étude de tous les appels d'offres. Puis, le bar se délocalisera dans les locaux rénovés le temps d'y réaliser les travaux de mise aux normes et de réhabilitation du logement situé au 1er étage.

L'ensemble devant se dérouler sur une période de 18 mois.

Le coût des travaux de l'ensemble est estimé à 500 000€. Nous sommes en période de recherche de subventions. Actuellement 121 000€ du contrat de ruralité nous ont été octroyés. A cette somme, il faut rajouter le fonds d'investissement économique pour un montant de 60 000€, un fonds de concours pour environ 20 000€ et une subvention du Conseil Départemental de 15 000€ sont déjà acquises ou en cours d'acquisition. La Région est également sollicitée à hauteur de 160 000€.



En plein centre bourg, le terrain situé derrière la maison GARIN est viabilisé. Il reste les travaux de voirie (enrobé) pour accéder à cette parcelle, ils seront réalisés ce printemps.

Ce terrain d'environ 340m² est d'ores et déjà à vendre. Pour tout renseignement, contactez la Mairie au 02 99 39 38 15.

■ La voirie



Vous l'avez constaté, les routes de La Cuvrie et du Haut Racinox, celles reliant La Hunelais et Les Pétuts, Le Rocher Poirier et Le Couesnon et la route de Meilleray ont été enrobées. Les marquages au sol restent à finaliser et se réaliseront ce printemps, suivant les conditions météorologiques.

Pour l'année 2019, sans doute Avril ou Mai, sont planifiées en enrobé les routes des Places et de Dufondry et la route des Défais.

Les contours du village de la Trouslardière, puis à divers endroits abîmés par des nids de poules, la pose d'un bicouche permettra d'obtenir une nette amélioration de nos routes communales.

■ Le terrain de football



Notre terrain de foot va redevenir praticable. Après une première année où les conditions atmosphériques n'ont pas permis de réaliser la rénovation du terrain, c'est avec plaisir que nous vous annonçons la possibilité de la pratique du football sur le grand et le petit terrain dès le mois de mai 2019. Il reste le grillage à poser autour du terrain et quelques autres petits investissements qui seront réalisés ce printemps.

Merci à tous les footballeurs pour leur patience et à l'entreprise GOBE, aidée par nos agents communaux, qui ont permis la réfection du terrain pour un coût nettement inférieur aux devis réalisés.

■ Quoi de neuf à Fougères Agglo

Notre commune investit et pour ce faire, a besoin de financement. L'Etat aide les communes qui se développent par le biais de différents contrats. Le contrat de territoire, le contrat de partenariat et le contrat de ruralité. Ainsi, notre commune a pu bénéficier de ces différentes sources de financement. C'est Fougères agglo qui gère et détermine le montant attribué à chaque commune, suivant certains critères. En voici un exemple ci-dessous.

Contrat de ruralité 2018

**l'Etat signe avec Fougères Agglomération
514 000€ pour aider des projets locaux**

En 2017, Fougères Agglomération avait signé un contrat de ruralité avec l'Etat : un « contrat cadre » dont la durée s'étend jusqu'en 2020 et dont la vocation est d'assurer un accompagnement financier à des projets locaux de dynamisation du territoire.

Chaque année, une convention financière est établie, portant sur les projets lancés pendant cette même année. Et en 2018, la convention prévoit l'attribution de 514 000 € d'aides, au profit de 9 projets locaux.



Juillet 2018 : les maires des 6 communes concernées par les aides 2018 signent la convention avec le sous-préfet de Fougères - Vitré. De gauche à droite : Jean-Pierre Deshayes, maire de la Selle-en-Luitré, Pierre Thomas, maire de Saint-Ouen-des-Alleux, Bernard Marboeuf, président de Fougères Agglomération, Richard Daniel Boisson, sous-préfet, Jean-Pierre Oger, maire de Louvigné-du-Désert, Joseph Boivent, maire de la Bazouge-du-Désert, Michel Bailhuts, maire de Luitré.

En 2017, nous avons perçu une somme conséquente pour la rénovation et la transformation de l'ancienne pharmacie en auto-école et autres bureaux et logements. En 2018, les aides, 514 000€ sont attribuées au profit de 9 projets répartis sur 7 communes de Fougères Agglomération dont 121 000€ pour notre commune. Cela concerne le projet d'acquisition – rénovation de 2 bâtiments destinés à la création d'un espace commercial et un logement et la rénovation d'un autre commerce, le bar Le St Ouen et de son logement au 1er étage.

Une nouvelle fourrière animale

Une fourrière animale est un service public dont la responsabilité relève des

collectivités territoriales. A La Sermandière, la fourrière animale a fait l'objet d'une reconstruction complète. 10 chats et 12 chiens peuvent y être accueillis en box individuel dans des conditions respectueuses du bien-être et des règles sanitaires.

L'association « Les Amis des bêtes » gère le refuge situé à Bonnefontaine à Romagné et celui de La Sermandière.

Une nouvelle voie verte

Les 26 Kms de liaison douce reliant Fougères à Vitré ont été inaugurés le 26 octobre 2018. Historiquement cette voie verte a été ouverte en 1867 et fermée en 1972. Elle traverse 7 communes. Sur le parcours les randonneurs peuvent apprécier des paysages variés, des espaces naturels sensibles. Ils trouveront aussi des tables de pique-nique, des parkings auto et vélo, des points d'eau et des jeux pour enfant.

Alors bienvenue aux courageux pour 26 Kms de marche à pied ou à vélo dans la bonne humeur.



■ Retrait d'argent

Vous le savez, les banques se désengagent des petites communes rurales en terme de services au titre des retraits de liquidités. Nous ne disposons plus de distributeur automatique de billets.

A ST OUEN, vous pouvez retirer du numéraire chez Caty et Rémy, nos sympathiques commerçants en produits de bouche. Mais pour cela, il faut disposer d'un compte au crédit mutuel.

Une autre solution, si cette fois vous disposez d'un compte bancaire à La Poste, c'est de retirer des liquidités au bureau de poste à ST OUEN aux heures d'ouverture.

Une nouveauté à ST OUEN : le compte Nickel

Nasser, patron du café « Le Village » et



buraliste peut vous permettre de retirer l'argent dont vous avez besoin.

Sans conditions de dépôt ou de revenus, sans commissions sur les paiements et avec une « mastercard » rien que pour vous. Lancé en 2014 par la financière des paiements électroniques en association avec la confédération des buralistes français, le compte NICKEL est un compte de dépôt d'argent que l'on ouvre chez un buraliste. Il s'en ouvre 25 000 nouveaux par an. Il est aujourd'hui disponible chez 10% des buralistes en France. Et à ST OUEN, nous disposons de ce service chez

Nasser. Ce dernier a pour ce faire, suivi une formation et Nasser a obtenu son agrément par la Banque de France.

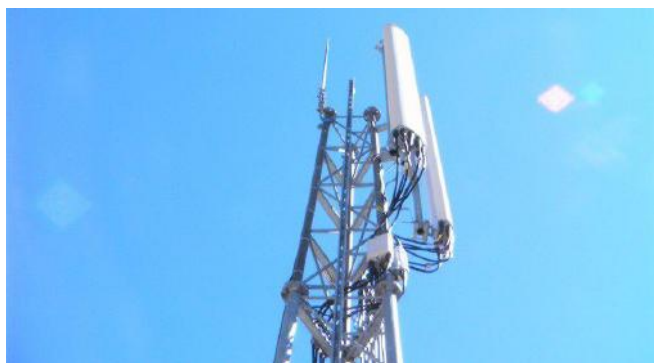
Comment ça marche ?

Il faut acheter (chez Nasser) un coffret au prix de 20€ correspondant aux frais annuels. Dans ce coffret se trouve la carte bancaire "mastercard". Le client se dirige sur la borne Nickel orange et blanche. Pour vérifier votre identité, vous aurez besoin de votre carte nationale d'identité. La borne est équipée d'un scanner pour en faire une copie numérique. Un numéro de téléphone et en 5 minutes le client ressort du bureau de tabac avec une carte bancaire.

Ce compte sera alimenté par la création d'un compte Nickel auprès de votre banque. Lorsque vous aurez besoin de numéraire, déplacez-vous chez Nasser. Ce nouveau service à ST OUEN est accessible à tous, quelle que soit votre banque, sans condition de revenus et est très facile d'utilisation. Vous pourrez également abonder à distance le compte Nickel par l'intermédiaire d'internet ou d'une application. Déjà de nombreux Audoniens possèdent leur carte. Cela évite des frais kilométriques.



■ Finies les zones blanches sur notre commune



En 2019, 2 antennes 4G seront installées à ST OUEN, près des lagunes. Les opérateurs Free et Orange ont décidé d'y implanter leur antenne pour améliorer la couverture de leur réseau de téléphonie mobile.

La fin des travaux de montage des antennes est prévue pour ce début d'année pour Orange et pour Free. Financièrement, la location du terrain rapportera annuellement 7 500€ à la commune.

En attendant la fibre, les personnes ayant un débit ADSL faible pourront profiter grâce à la 4G d'un meilleur débit, à condition, bien entendu, d'avoir souscrit l'abonnement adéquat.



Quant au très haut débit via la fibre, aujourd'hui notre point de raccordement, situé à ST OUEN, s'est équipé d'une terminaison optique. Des premiers foyers, limitrophes de ST HILAIRE, pourront très prochainement profiter de cette technologie. Pour les autres, il faudra encore patienter : raccordement prévu entre 2023-2030.

■ Les travaux vont bon train à l'école

Depuis la rentrée scolaire, les ouvriers s'activent à l'école. Rappelons que ces travaux ont pour but de refaire les toilettes, améliorer la cantine, réaménager les classes de maternelles, améliorer les flux d'air et la consommation énergétique.

Malgré un planning très serré pour garantir l'accès aux subventions, les différents corps de métier ont joué le jeu et ont fini les premières phases des travaux dans les temps. Nous les remercions pour leur professionnalisme.

Les phases suivantes engendreront moins de désagréments pour l'école et devraient se dérouler jusqu'à fin mars. Nous remercions, encore une fois, chaleureusement les professeures, les élèves et les parents pour leur compréhension.

Nous souhaitons une bonne et heureuse année aux enseignants, aux agents, aux parents et à tous les élèves !!



■ Les élections européennes

Du 23 au 26 mai, les citoyens de toute l'Europe vont élire leurs représentants au Parlement Européen. La tâche des députés élus sera de rédiger les textes de loi sur l'emploi, le climat, l'immigration, le libre-échange, l'alimentation... pour les 5 années à venir.

C'est un scrutin déterminant pour l'ensemble des politiques européennes. Le résultat de ces élections aura des conséquences fondamentales sur l'avenir et les valeurs de l'Europe.

Aussi, même si l'Europe ne remplit pas la mission de pouvoir de proximité, elle est déterminante.

En France, les élections auront lieu le dimanche 26 mai.

De nouvelles modalités d'inscription pour les nouveaux habitants sont à l'ordre du jour. Les listes électorales sont extraites d'un répertoire électoral unique (REU), géré par l'INSEE. Pour les électeurs, le principal changement sera la suppression de la date limite d'inscription au 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante. Les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi précédent un scrutin soit 37 jours avant une élection. Ainsi pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est fixée au samedi 30 mars 2019.



■ Il fait bon vivre à St Ouen

Souvenez-vous, il y a quelques mois nous pouvions chanter cette chanson de Lina MARGY «les cigognes sont de retour» à ST OUEN DES ALLEUX. Plusieurs de ces oiseaux avaient fait une halte sur les terres reposantes de notre commune.



Aujourd'hui, c'est un sanglier ou plutôt une laie, qui gambade dans les prés audoniens. Cette jeune laie fait le bonheur de tous les photographes qui s'arrêtent, étonnés de voir un animal sauvage fréquenter le troupeau de génisses d'un agriculteur de la commune Pierrick POUPINAIS. Ce dernier a même pu s'approcher très près d'elle, si près qu'il a pu la caresser. Un grand merci à tous les chasseurs audoniens qui se gardent bien de réaliser des battues auprès de cet animal et de ses lieux de fréquentation afin de préserver celle qui pourrait peut-être devenir, un jour, notre mascotte. A moins que dame nature n'appelle notre jeune demoiselle à des devoirs matrimoniaux auxquels nous n'aurions pas à nous mêler.

■ Breizh Bocage

Le bocage fait partie intégrante de notre paysage et comporte de nombreux avantages pour la biodiversité ou bien pour l'amélioration de la qualité de l'eau.

Le programme Breizh Bocage sur le bassin versant du Haut-Couesnon a donc pour objectif la création et la préservation de haies bocagères.

En 2019 la priorité sera de nouveau donnée aux têtes de bassins versants (zones de sources, de petits cours d'eau, ...). Ces zones représentent des enjeux importants pour la qualité de l'eau sur l'ensemble du bassin du Haut-Couesnon. En effet, la création d'une haie sur talus en ceinture de bas fond permet notamment de lutter contre l'érosion des sols.

Les plantations sont accessibles à toutes les personnes intéressées : exploitants agricoles, particuliers et collectivités. Les fournitures et travaux (ex : création de talus, plants, gaines de protection gibier, ...) sont pris en charge*.

Sur l'ensemble des communes du bassin

versant du Haut-Couesnon, les personnes intéressées peuvent contacter le technicien bocage de Fougères Agglomération avant le 31 juin 2019.

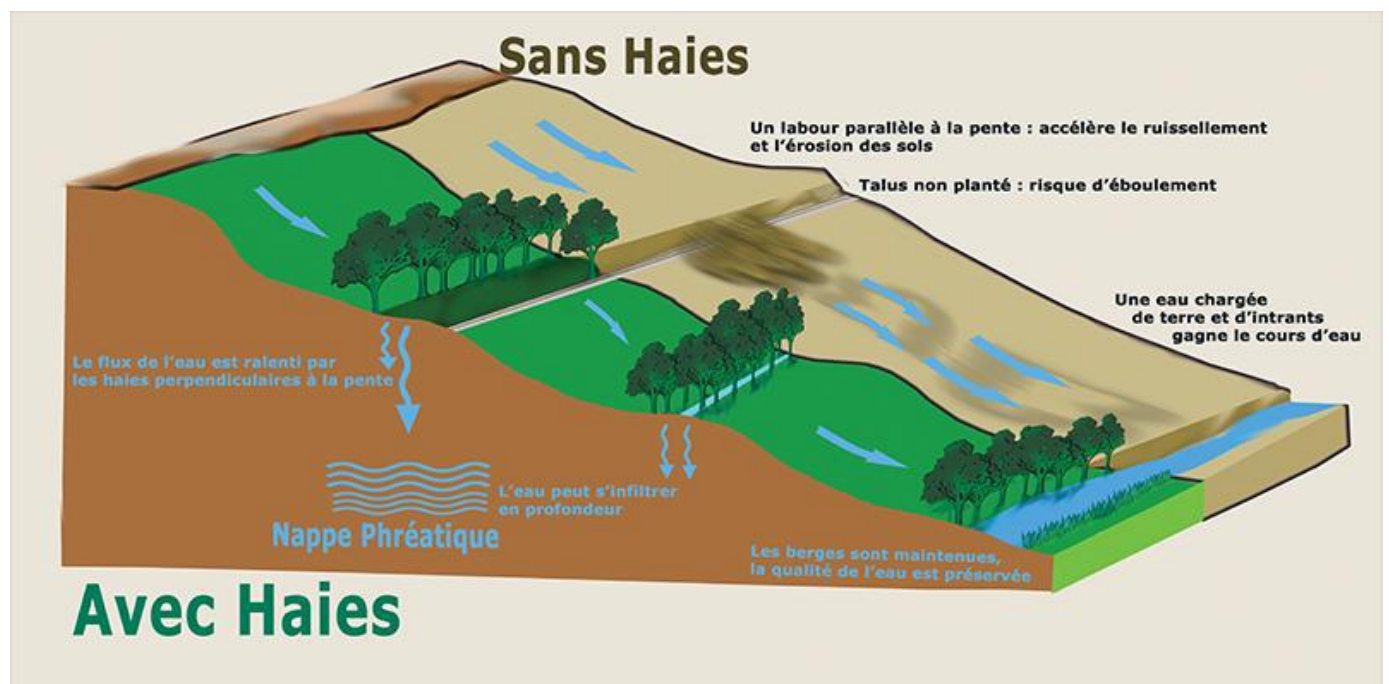
** Le programme est subventionné par l'Europe (fonds Feader), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Bretagne et le Conseil Départemental 35. A noter : les haies ornementales ne sont pas financées dans le cadre de ce programme.*

Renseignements :

Romain Decensé
Fougères Agglomération
Siège Fougères Agglomération - Parc d'activité de l'Aumaillerie
35133 LA SELLE EN LUITRE

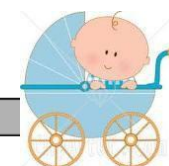
02.23.51.00.97 / 06.23.17.02.31

accueil@fougeres-agglo.bzh



Etat civil

■ Naissances



Nom	Prénom	Date
PRENVEILLE	Noham	12 janvier 2018
TEXIER	Juliette	10 février 2018
MICHEL	Adèle	12 février 2018
BOUVET-MOKNACHI	Melvin	16 février 2018
FÉVRIER	Bérénice	28 février 2018
AURY	Louna	19 avril 2018
BIOT	Enola	10 juin 2018
GOBÉ-BAUDRY	Sohan	25 juin 2018
SAMSON	Jeanne	25 juin 2018
PAILLARD	Louen	2 juillet 2018
PAPIN	Manelle	23 juillet 2018
GALLERAND	Ethan	31 août 2018
CHALEUIL	Ethan	3 octobre 2018
PITOIS	Line	5 octobre 2018
BARBIER	Théo	14 décembre 2018

■ Décès



Nom	Prénom	Date
POUPINAIS	Émile	1er janvier 2018
GARDAIS	Eugénie	4 février 2018
RUFFAUT	Francis	21 février 2018
BRETEL	Berthe	11 mars 2018
ALVAREZ	Marie	10 avril 2018
LOYZANCE	Julien	23 mars 2018
LESAGE	Ambroise	27 avril 2018
HAUDEBERT	Chantal	13 septembre 2018
BOURRION	Bernard	15 septembre 2018
BODIN	Marcel	4 novembre 2018
VANNIER	Jean	8 décembre 2018

■ Inhumations



Nom	Prénom	Date inhumation
RENAUD	Bernadette	14 avril 2018
CORMIER	Marie	3 avril 2018
BOURDIN	Amand	15 mai 2018
CAMBRAYE	Michel	17 mai 2018
GOBÉ	Odette	30 mai 2018
LOYZANCE	Christiane	11 juin 2018
THORY	Juliette	28 juin 2018
ROCHERULLÉ	Marie	25 août 2018
PIRON	Louis	30 août 2018
THOMAS	Pierre	24 novembre 2018

■ Mariages

Nom	Prénom	Date
BESNARD/DAKOURI	Daniel et Aimée	17 mars 2018
MAZURAS/GESTIN	Victor et Monique	24 mars 2018
HARBULOT/VALLEE	Mickaël et Christelle	7 juillet 2018
MORINAIS/MILOT	Frédéric et Delphine	21 juillet 2018
JOURNET/DAM	Emmanuel et Sabrina	18 août 2018
FRESNE/DUGUEPEROUX	Amaury et Emilie	25 août 2018



■ Noces d'or

Nom	Prénom	Date
MÉNARD	Joseph et Liliane	28 avril 2018
BATTAIS	Pierre et Simone	2 juin 2018
GRESLÉ	Yves et Gisèle	20 octobre 2018



■ Noces d'Or de Mr et Mme Yves GRESLÉ

Monsieur et Madame Yves GRESLÉ ont renouvelé leur union, au bout de 50 ans de mariage. C'est ainsi que le 20 octobre 2018 Gisèle et Yves sont repassés à la mairie exactement 50 ans et 1 jour plus tard. C'est en effet, le 19 octobre 1968 qu'ils se sont mariés. De leur union sont nés , 5 enfants et 10 petits-enfants.

Gisèle est née le 6 février 1949 à Pavé. Après son certificat d'études, elle s'inscrit à l'école ménagère de St Marc le Blanc. A 17 ans, Gisèle est embauchée à Fougères dans une usine de fabrication d'imperméables. Mariée à 19 ans , elle a élevé ses enfants, s'est occupée de ses parents puis a travaillé pendant 10 ans au contrôle laitier.

Yves est né le 17 décembre 1945 à Antrain. Élevé par son oncle, il obtient son certificat d'études à 13 ans. Charpentier à ses débuts, il a participé en temps que maçon, à des chantiers d'envergure : La HAGUE, le barrage de la RANCE, d'ARZAL. Yves a été chef de chantier à l'entreprise PINTO pendant 36 ans.

Gisèle et Yves ont rejoint la commune de ST OUEN en juillet 1983 à Pavé et depuis 2009, ils partagent une retraite heureuse. Yves est actuellement Président de la chasse Audonienne. La chasse est une passion pour toute la famille.

Bonne retraite à vous et rendez-vous le 21 octobre 2028 pour vos Noces de Diamant.





La vie audonienne

■ Auto Ecole des Alleux

Noëlle BOURDOIS, monitrice d'auto-école pendant 3 ans à Sens de Bretagne a ouvert les portes de son établissement « Auto Ecole des Alleux » début septembre dernier dans les locaux réhabilités de l'ancienne pharmacie. Après avoir eu écho du projet de la commune, elle a décidé de franchir le pas et de s'installer à son compte. La création d'une telle entreprise est un parcours difficile. Aussi, Mme Bourdois a reçu le soutien de l'IPF (Initiative Pays de Fougères), association qui accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises en leur apportant un soutien financier et pratique. A cet effet, Mme Bourdois est parrainée par Mr François Xavier de La Roncière, ancien gérant d'entreprise, qui lui fait bénéficier de son expérience à travers ses conseils en matière de gestion.

L'auto-école des Alleux propose différentes formules :

- la préparation au permis de conduire de catégorie B;
- l'apprentissage anticipé de la conduite à partir de 15 ans;
- la conduite supervisée pour les personnes manquant d'assurance au volant et qui peuvent, par ce dispositif quasi similaire à la conduite accompagnée, acquérir davantage d'expérience (avant une présentation au permis notamment);
- la formation post-permis à destination des nouveaux titulaires du permis de catégorie B qui souhaitent réduire leur période probatoire (mesure entrée en vigueur au 01/01/2019);
- le permis à 1€ par jour, très prochainement.

Les élèves de l'auto-école des Alleux suivent leur formation théorique dans une salle équipée d'un vidéo projecteur et leur formation pratique sur un véhicule Peugeot 208. Une petite cafétéria est également à leur disposition.

Les débuts sont prometteurs puisque 15 jeunes se sont inscrits depuis l'ouverture

de l'établissement dont 2 ont décroché le précieux sésame.



Horaires d'ouverture (du bureau):

Mardi et vendredi : de 19h à 20h

Samedi : de 11h à 12h30

Possibilité de prendre RDV en dehors de ces plages et/ou d'échanger par mail et téléphone.



Contact :

Auto-école des Alleux
1 rue du Corbel

Tél bureau 09.50.65.36.70

Mobile : 07.67.44.96.76

Mail : autoecoledesalleux@gmail.com

Site internet: www.auto-ecole-des-alleux.fr

■ Une nouvelle infirmière au centre de soins

Madame Delphine GOGDET-IDE a pris la succession le 1er Janvier 2019 de Madame Christiane BATAIS partie à la retraite. Depuis Mai 2018 elle a assuré des remplacements au sein du cabinet avec Monsieur Nicolas LEBORGNE. Cette transmission s'étant faite dans la bonne continuité des soins afin de créer une relation de confiance avec les patients.

Nous souhaitons une bonne retraite à Madame BATAIS et une bonne installation à Madame GOGDET.



■ Gérard, le passionné de vieux matériels agricoles

Gérard FUSEL est un passionné des vieilleries, principalement des outils agricoles. Il le dit lui-même, il est comme son père, il aime les vieux trucs.



Il possède avec Catherine, son épouse un tracteur de 1959, un somatrac, acheté dans la Manche et fabriqué par un constructeur alsacien à Strasbourg dans les ateliers PH Goetzmann, à l'époque. Gérard possède aussi tout le matériel de la moisson du blé; de la faucille à la batteuse en passant par la faucheuse datant de 1929 et la lieuse. Il dispose également d'une faneuse, d'un semoir à blé, d'un tombereau, la charrette pour ramasser les gerbes de blé. Tous ces objets retracent la vie des fermes agricoles d'antan. Ils sont entreposés dans son ancien hangar agricole servant à son élevage de vaches allaitantes avant qu'il ne prenne sa retraite en 2013. Catherine l'a rejoint en retraite en 2017 et parfois ils font ensemble les braderies, les vide-greniers pour faire certaines acquisitions. Mais Gérard le dit lui-même ; il achète mais il ne vend pas.

Tous ces outils sans moteur à l'époque étaient conduits par des chevaux dont Gérard possède 2 spécimens. Ils ont 15 ans et 17 ans et proviennent du Finistère. Ce sont des chevaux de traits bretons qui aidaient au débardage de bois dans les forêts.



Aujourd'hui, ils ne sortent plus d'arbres des forêts. Ils se sont reconvertis dans des balades en calèche très appréciées par les petits enfants de Catherine et Gérard.

Gérard est aussi un cartophile, c'est-à-dire un collectionneur de cartes postales. Et, dernier petit secret ; il possède une 2CV, classée voiture de collection et 2 Peugeot 504 datant de 1977, mais vous ne saurez pas où elles se trouvent, elles ne sont pas équipées de GPS. Quand on aime les vieilleries...



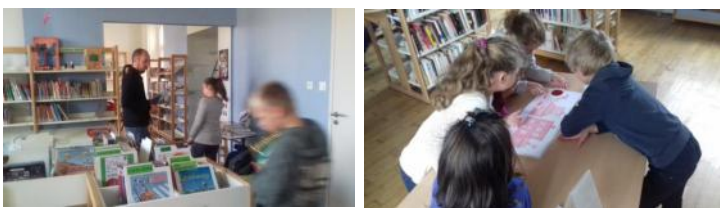
Merci à Catherine et Gérard, de nous faire revenir 40 voire 50 ans en arrière et nous faire revivre, avec ces vieilles machines, pour certains d'entre nous de très bons souvenirs.

■ Médiathèque

L'équipe de la médiathèque vous propose régulièrement des animations tout public.

Novembre

• Pendant la période scolaire avec Emmanuel nous avons combiné sport et culture et réalisé une chasse aux trésors dans la médiathèque et ses environs, ainsi qu'une décoration de la médiathèque sur le thème d'halloween.



• Les accueils de classe ont débuté avec toute une explication sur le thème du livre.

Décembre

• Des lectures à voix haute ont été proposées aux enfants et adultes avec l'aide de plusieurs bénévoles sur l'activité «tapis de nuit» nous avons installé un coin cocooning dans la médiathèque pour proposer cette activité qui a été très enrichissante.

« Les bébés lecteurs » ont aussi profité de cette activité un mercredi matin. Les assistantes maternelles sont venues écouter avec les tout-petits des histoires sur le tapis de nuit et s'amuser avec les coussins colorés, les peluches et les livres empruntés à la médiathèque départementale.



• «Une activité décoration du sapin» avec les pompons et toute autre chose a été préparée par les petites mains des enfants pour le bonheur de tout le monde.

Afin de pouvoir répondre aux besoins de chacun, nous avons possibilité de réserver auprès de la Médiathèque Départementale de Fougères tous les documents que vous souhaiteriez consulter ou emprunter. N'hésitez pas à nous faire part de vos demandes.

■ Atelier créatif



• Nous avons eu la chance d'accueillir des intervenants extérieurs «Elektronik» (création innovation numérique).

Après une sensibilisation à la composition musicale, les enfants ont inventé un morceau à l'aide de tablettes numériques.

Avec du papier et des outils numériques, ils ont créé un instrument à partir de différents matières telles que le scotch cuivre aluminium puis ils l'ont rendu interactif grâce au dispositif Makez Makey. A l'issue de l'atelier, ils sont repartis avec leur prototype.



• Grâce à l'aide des bénévoles, les enfants ont customisé un calendrier de l'avent. Ils ont pu découvrir dans chacun des 25 triangles une surprise : une devinette, un dicton, une action, un proverbe et n'oublions pas le petit chocolat qui l'accompagnait.

• Ils ont également customisé une ardoise pour décorer la table de Noël.



■ Multisports

Cette année, l'école multisports de St Ouen s'est agrandie avec un deuxième créneau pour les 4-6 ans le mercredi matin. Les séances se déroulent donc pour les 4-6 ans le mercredi matin de 10h15 à 11h15 et le vendredi soir de 17h00 à 18h00. Pour les grands âgés de 7 à 10 ans, les séances de sports se déroulent les mardis de 17h00 à 18h00. Ces séances sont encadrées par Emmanuel, éducateur sportif communal à la salle des sports. Les activités sont diverses et variées afin que les enfants découvrent un maximum de sports dans la convivialité.

Le groupe de grands est actuellement complet, et celui des petits du vendredi soir également. Il reste quelques places pour les petits le mercredi, et il est toujours possible d'intégrer l'activité en cours d'année. Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour le créneau du mercredi, n'hésitez pas à vous rapprocher d'Emmanuel par mail à animsaintouen@gmail.com ou par téléphone au 06.37.16.76.34.

■ L'espace ados

Cette année, l'espace ados est ouvert tous les mercredis soir pendant les périodes scolaires, de 18h30 à 20h00 à la médiathèque. Ce temps de rassemblement pour les jeunes de 12 à 17 ans est gratuit et encadré par Emmanuel. Des activités sont proposées (jeux de société, jeux d'extérieur, fléchettes...) et le montage de différents projets est réalisé (sortie parc Astérix, organisation d'Olympiades). Cet espace est ouvert à tous les jeunes de St Ouen des alleux ainsi que ceux de St Christophe de Valains.

N'hésitez pas à vous rapprocher d'Emmanuel par mail à animsaintouen@gmail.com ou par téléphone au 06.37.16.76.34.

■ Le portage de repas

Le portage de repas est, depuis plusieurs années, un service ancré dans notre commune grâce à l'association « Vivre chez soi » de Liffré. Depuis le 1er janvier, suite à une décision de l'Agence Régionale de la Santé, l'association n'est plus en mesure de nous fournir ce service.

Le conseil municipal étant très attaché au bien être de ses aînés, des conseillers municipaux ont donc oeuvré au maintien de ce dernier.

Après maintes recherches, il a été décidé de poursuivre ce service avec l'ADMR de Maen Roch en liaison froide. La cuisine est réalisée par l'hôpital de Saint James, chaque régime peut être rigoureusement respecté.

Une collaboration très étroite avec Mme Laurence Lagogué nous a permis de réaliser chaque dossier de manière individuelle avec chacun afin d'être au plus près du terrain et prêt dans les temps afin d'éviter l'interruption de la livraison pour chacun.

Nous tenons à remercier l'association « Vivre Chez Soi » pour son professionnalisme durant toutes ces années, et Madame Laurence Lagogué pour avoir mis à notre disposition ses compétences professionnelles ainsi que tout son temps passé à nos côtés.

Si vous êtes intéressés par ce service n'hésitez pas à contacter la mairie ou bien Madame Laurence Lagogué.



Une rentrée créative pour les CM2 :



Voici les étoiles que nous avons coloriées en début d'année. C'est parti pour une année à la Clé des Champs, notre dernière avant... le collège !!!



Pour nous présenter, nous avons décrit nos passions, nos passe-temps....



Nous avons « moyaté » nos prénoms en 3D, c'est - à -dire créé une sculpture à partir des lettres de notre prénom.



Nous nous sommes inspirés de l'œuvre de Patrick Moya.



Nous avons lu un texte « La rentrée de Nils » : il avait collecté ses souvenirs de vacances dans un bocal pour se soigner de son allergie... à la rentrée !

Grâce aux bocaux, nous nous sommes soignés , c'est donc parti pour l'année !

Les élections des délégués :

Mardi 2 octobre, nous sommes allés à la mairie, dans la salle du conseil municipal, pour élire nos délégués de classe. Les candidats avaient présenté la veille «leur « profession de foi » pour aider chacun à choisir le meilleur candidat.

Muni d'un bulletin de vote et d'une carte d'électeur, nous rentrions dans l'isoloir.



Ensuite, nous glissons notre vote dans l'urne : « a voté ! ».

Chaque élève signait la feuille d'émargement.

Le dépouillement a eu lieu sous le regard des anciens délégués...

Et d'Emmanuel Macron.



Dépouiller, compter, vérifier...

Marianne patiente également...



Mila et Arthur sont élus délégués.

Melen et Manon sont les suppléants.



ECOLE La Clé des Champs

Pendant les travaux d'amélioration énergétique de l'école, nos enfants prennent leur repas au restaurant « Le Bon Accueil ». M. et Mme VAILLANT les accueillent et cuisinent pour eux. Durant cette période, le coût du déjeuner est d'1€ de plus, par repas et par enfant. Une différence prise en charge, à l'heure actuelle, par la mairie.

Dès le premier trimestre 2019, la mairie va devoir relancer une consultation publique pour choisir un prestataire pour la rentrée de septembre.

Les travaux dans notre cantine



Aujourd'hui, nous avons la possibilité de choisir ce que nous voulons pour nos enfants pour la rentrée de septembre :

Poursuivre avec le restaurant « Le Bon Accueil »
ou revenir à un prestataire de restauration scolaire ?

Les représentants des parents d'élèves souhaitent pouvoir promouvoir une cuisine maison, locale et bio. Le restaurant « Le Bon Accueil » propose des plats cuisinés sur place avec des produits frais (Par exemple, M. et Mme VAILLANT font eux-mêmes les friands, c'est maison !).

Des représentants de parents d'élèves, assistés par une diététicienne (parent d'élève) aident régulièrement M. et Mme VAILLANT dans l'élaboration de menus plus équilibrés. Alors que Convivio, l'ancien prestataire, livrait à l'école des plats industriels, peu convaincants pour nos enfants !

**Merci à tous les enfants de votre patience durant les travaux !
Bientôt la cour sera à nouveau pour vous !**

Pour une cantine qui change vers du « meilleur » !

A la rentrée de janvier, nous avons fait circuler un sondage afin de prendre en compte les avis des parents.

Nous leurs ferons vite partager le résultat !
Qualité alimentaire, bien-être, coût, autant de questions auxquelles ils ont été invités à répondre.

Voici notre nouveau lieu de restauration



Tous ces changements ont été source d'animation... Au début, c'est vrai, les enfants étaient un peu agités mais tout est rentré dans l'ordre. Du coup, le permis de cantine est de retour !

Lundi 10 décembre, M. le Maire a rendu visite aux enfants déjeunant à la cantine pour leur dire que le permis était toujours en place et leur rappeler les règles.

Voici un article qu'Emmanuel nous a écrit pour nous parler de son intervention sur le temps du midi :

« Chaque semaine, des activités sportives sont proposées sur le temps méridien pour les enfants mangeant à la cantine. Ces activités sont libres d'inscription, c'est-à-dire que ce sont les enfants qui choisissent s'ils veulent participer ou non aux activités proposées.

Le programme des activités est affiché sur une fenêtre en face de l'entrée de la cour des élémentaires. La première partie allait de septembre à décembre, et la seconde va de janvier à fin juin (il n'y pas d'activités sportives la semaine de juillet).

Les activités sont variées afin que chaque enfant puisse trouver un intérêt. Cela va des sports collectifs aux sports individuels, en passant par les sports de raquettes et la gymnastique. Il y a également des créneaux libres, ce qui signifie que les enfants pratiquent le sport de leur choix (dans la mesure du possible) ».

Les mardis midi sont ouverts aux CE et les jeudis midi aux CM. La présence des enfants est relativement importante, notamment chez les CM (au minimum une douzaine par jeudi et pouvant aller jusqu'à une vingtaine les midis de gym et 28 les midis de shootball). Lorsque le groupe dépasse les 20 enfants, un deuxième adulte accompagne les enfants à l'activité avec moi. »

Merci Emmanuel pour tout ce que tu apportes à la communauté de l'école !

Nous pouvons dire que cette rentrée a une nouvelle fois apporté son lot de changements !

C'est un sacré chantier dans l'école !

**Bien sûr, il y a encore des travaux mais tous ces changements sont pour améliorer le bien-être de tous.
Et ça, c'est que du positif !**

Cordialement,

Les représentants des parents d'élèves
parentsldchamps@googlegroups.com



Les associations

<http://www.saintouendesalleux.fr/wp/associations/>

■ Anciens Combattants. UNC-AFN ACPG-CATM

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE.

Le 11 novembre 2018, à 11 heures, les cloches de l'église de ST OUEN-DES-ALLEUX ont sonné pendant 11 minutes pour rappeler la joie et le soulagement immense de la fin de la grande guerre de 14/18.

La cérémonie de commémoration s'est déroulée ensuite, avec les sonneries et la lecture par M. Le Maire, d'une lettre du Ministre des Anciens Combattants et lecture d'un mot par le président de l'association des anciens combattants.

Afin de donner plus de solennité à cette cérémonie du centenaire, lecture a été faite des noms de tous les combattants décédés pendant cette guerre.

À chaque nom, la foule a repris «Mort pour la France» puis une rose nominative a été déposée



dans un vase placé devant le monument aux morts. De nombreux descendants de ces poilus ont déposé eux-mêmes cette rose en souvenir de leur aïeul, grand père ou grand oncle. Les personnes présentes (parmi lesquelles de nombreux enfants) ainsi que des élus ont également fait ce geste symbolique.

EXPOSITION.

Pendant 4 jours, du jeudi 15 au dimanche 17 novembre, une exposition a été organisée par l'association d'histoire de Saint-Ouen-des-Alleux, les anciens combattants, plusieurs descendants des poilus, ainsi qu'un nombre important d'habitants de la commune.

Monsieur Éric CHOPIN, ancien rédacteur en chef d'Ouest-France, est venu présenter aux élèves de la classe de CM2 de Mme Lanouiller, l'ouvrage (Le Messenger du Front) qu'il a consacré à son grand-oncle, incorporé dans le 50ème Régiment d'Artillerie. Régiment dans lequel près de 10 Audoniens participèrent également.

Au final, cette exposition, qui clôturait le cycle de commémorations du Centenaire de la Grande

Guerre, inauguré à Saint-Ouen en 2014, a eu un grand succès puisque près de 400 visiteurs se sont rendus cette année à la Salle Paroissiale du Corbel. Les enfants des écoles, des classes de CE2, CM1 et CM2, encadrés par leurs enseignants, sont également venus visiter cette exposition.

L'Association des Anciens Combattants et l'Association d'Histoire tiennent à remercier toutes les personnes qui ont œuvré, pendant plusieurs mois, à la préparation de cette exposition.

Merci, tout particulièrement, à tous ceux qui ont apporté des souvenirs des tranchées ou des objets ayant été portés par les combattants.

Merci, à ceux qui ont aidé à l'organisation et sont demeurés sur les lieux de l'exposition, au cours de la nuit afin de sécuriser le site d'exposition.

De telles manifestations culturelles et historiques dans des communes comme la nôtre, ne peuvent se réaliser sans le soutien de personnes impliquées et généreuses de leur temps et de leur énergie.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre.

Association des Anciens Combattants : Ernest COCHET

Société d'Histoire de Saint-Ouen-des-Alleux : Emmanuel GILLOUARD (02 99 39 49 18, emmanuel.gillouard@orange.fr)

SAINT-OUEN-DES-ALLEUX Dimanche 10 Août 1919 Fête de la victoire et de la paix

Le dimanche 10 août 1919 a eu lieu, à Saint-Ouen-des-Alleux sous la présidence de Mr Louis Bouquet-Nadaud, Sous-préfet de Fougères, la fête de la victoire et de la paix.

Le matin après l'office, dit pour les braves morts pour la France, de la commune, a été distribué aux souscripteurs le livre d'or de St Ouen.

L'après-midi le bourg était magnifiquement orné. Des drapeaux flottaient à toutes les fenêtres. Un arc de triomphe barrait la rue principale, des guirlandes de feuillage et de papier se balançaient au vent, un temps magnifique mettait en valeur toutes ces décorations.

A 2 heures précises, arrive le piquet d'honneur composé de 20 soldats commandés par un adjudant, la musique de l'Harmonie Fougèraise et Mr le Sous-Préfet, alors commence la cérémonie émouvante de l'inauguration des plaques.

L'appel des morts fut fait devant la mairie par Mr le Maire, qui prononça une allocution émue. Le cortège, drapeau de la victoire en tête se rendit à l'école des filles et devant l'église où Mr le Sous-Préfet prononça un discours vibrant de patriotisme. A chaque plaque, la musique jouait la Marseillaise et les soldats portèrent l'arme. La foule immense et recueillie assistait émue à cette importante cérémonie.

Ensuite un vin d'honneur fut offert sur la place. Aux poilus de la grande guerre, pour tous Mr le Sous-Préfet eut un mot aimable. Un chêne fut planté sur la place pour commémorer cette belle journée.

Ensuite commencèrent les jeux de toute sorte et l'animation fut grande dans la bourgade pendant toute la journée.

Le soir une magnifique retraite parcourut les rues illuminées. Un feu d'artifice fut tiré dans le jardin de l'école des garçons et à minuit la musique quitta St-Ouen, aux acclamations des habitants.

Journée inoubliable qui restera dans le souvenir de ceux qui y ont assisté forcément aussi de reconnaissance envers les braves qui nous ont valu la victoire.

Ecrit et Signé par : Louis BOUQUET-NADAUD,
Sous-préfet de Fougères.



SAINT-OUEN-DES-ALLEUX
Conseil municipal.
Session ordinaire
du 6 février 1921

L'an mil neuf cent vingt et un, le six février à neuf heures du matin, Le conseil municipal de SAINT-OUEN-DES-ALLEUX s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Mr Delamarche Maire. Présents : MMr Delamarche, Tizon, Leguérinel, Lecoq, Galle René, Gendron Emile, Chasle, Gaillard, Absents : MMr Gardais, Servelle, Pinot, Connuel, excusés.

Mr le Maire ouvre la séance et invite ensuite le conseil à décider qu'il sera érigé sur la place de l'église un monument aux morts de la grande guerre. A approuver le plan du dit monument, à décider de l'emplacement et à voter la ressource nécessaire pour l'érection. Le conseil après en avoir délibéré décide qu'un monument aux morts de la commune, de la grande guerre, sera élevé sur la place publique de SAINT-OUEN-DES-ALLEUX, coté sud, à l'endroit indiqué sur le plan communiqué.

Approuve le projet qui lui est soumis et invite Mr le Maire à passer le marché de gré à gré, avec les fournisseurs suivants. Mr Petit, entrepreneur granitier demeurant à St Marc le Blanc pour l'entourage et le socle en granit posé pour le prix de Cinq mille francs. Avec Mr Lemoine pour la grille avec porte peinte et posée, pour le prix de Mille francs. Avec Mr Jacomet fondeur à Villedieu (Vaucluse) pour la fourniture du poilu et de la croix de guerre en bronze pour 3725 francs, il se réserve une somme de 175 francs pour les frais de transport et l'achat de matériaux à la charge de la commune. Soit une dépense totale de 10 000 francs.

La souscription communale ayant fourni une somme de 4000 francs, le conseil décide d'inscrire un budget additionnel de 1921, une somme de trois mille francs. Qui, ajouté aux mille francs déjà inscrits au budget additionnel de 1920, portera à 4000 francs la souscription de la commune.

Pour les 2000 francs manquants une demande de subvention sera adressée à l'état. Il est ensuite procédé à l'élection d'une commission dite du monument chargée de surveiller.

Mr le Maire en est nommé président, Mr Gaillard, conseiller municipal Trésorier et Mr Hamon secrétaire de mairie, secrétaire.

ST OUEN DES ALLEUX, LE DIMANCHE 7 AOUT 1921.
Fête de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des
enfants de St-Ouen-des-Alleux, Morts pour la France.

Le dimanche 7 aout 1921, la commune de St-Ouen-des-Alleux a inauguré le monument que la piété des habitants a permis d'élever en l'honneur des soldats de St-Ouen-des-Alleux, morts pour la France pendant la guerre 1914-1918.

Ce monument se compose d'un piédestal en granit, supportant un Poilu en faction. Il est entouré d'une grille. Aux angles sont 4 obus de 280, scellés dans le ciment. L'ensemble bien proportionné, est d'un effet très artistique. La partie granit a été exécutée par MR PETIT Maître-Carrier à St-Marc-le-Blanc. Le Poilu vient des établissements JACOMET à Villedieu (Vaucluse) et la grille sort de l'atelier de Mr LEMOINE à St-Brice-en-Cogles. La maçonnerie et le ciment ont été faits par Mr LECAMUS Maître-Maçon à St-Ouen-des-Alleux. Le tout a coûté dix mille francs.

Pour la circonstance, le bourg était magnifiquement pavoisé. Des arcs de triomphe étaient dressés sur toutes les routes. Toutes les fenêtres étaient ornées de drapeaux, de guirlandes. Des mâts plantés autour de la place et sur les routes supportaient des oriflammes tricolores. Les monuments publics, Mairie, Ecole, (école actuelle) Poste avaient reçu une décoration unanimement estimée.

Mais c'est le Monument qui avait été l'objet de soins tout particuliers: onze mâts supportant de longues oriflammes tricolores l'entouraient. Les mâts étaient reliés entre eux par des guirlandes de mousse et des barres garnies de feuillage piquées de roses. Le fond était formé de sapin vert. La façade s'ornait de 4 grands écussons avec drapeaux et une large entrée était réservée. La grille et le ciment disparaissaient sous la couronne et les fleurs.

Un temps splendide a favorisé cette journée. Le matin, Mr L'ABBÉ DEMÉ, recteur de la Paroisse après avoir dit la grand'messe en l'honneur des héros morts, vint bénir le monument. Dans une allocution émue, il dit combien ceux qui avaient donné leur vie pour la France avaient droit à notre reconnaissance. Il insiste sur ce fait que le monument s'élevait sur un coin de l'ancien cimetière, terre mille fois bénie. Par la bénédiction d'aujourd'hui, sera encore plus précieuse aux habitants de la Paroisse. L'après-midi se déroulèrent les cérémonies officielles. A deux heures, réception de la musique de l'avant-garde laïque de Fougères et des autorités.

Mr JODA inspecteur d'Académie, Mr FERRON Conseiller Général, Mr Morel Conseiller d'arrondissement de St-Aubin-du-Cormier, Mr BODIN inspecteur primaire etc..

Mr FERRON remit alors à Mr DELAMARCHE, Maire, entouré de son conseil municipal un drapeau que l'Ille et Vilaine a offert à la commune de St-Ouen-des-Alleux pour son attachement à la République. En le recevant Mr Le Maire remercia tous les amis, connus et inconnus qui font à la commune de St-Ouen, un tel honneur. Il dit son espérance de voir que l'œuvre commencée par les aînés sera continuée par les enfants et exprime la certitude que sa chère commune continuera à être à la tête des projets du canton. « Nous savons tous dit-il, que c'est la République qui a relevé la France abattue après 1871 et l'a replacée à la tête du monde civilisé ». Il termine en disant que la population paysanne sait le prix du temps et ne désire pas de bouleversement, mais elle est assurée ainsi de progrès et sait que celui-ci ne peut se faire que dans l'ordre et la liberté.

Page 1/3

C'est pourquoi elle est si profondément attachée à la République qui lui garantit ces deux grands biens. Mr le Maire donne ensuite le drapeau à Mr Gendron Emile, conseiller municipal, ancien poilu, décoré de la croix de guerre qui, derrière la musique prend la tête du cortège. Aux accents de la fanfare, celui-ci se dirige vers l'école des filles (médiathèque actuelle) ou doit avoir lieu la distribution de livres aux élèves des écoles publiques. Dans la cour magnifiquement pavoisée est dressée une estrade sur laquelle prennent place, Messieurs JODA, FERRON, MOREL, BODIN et DELAMARCHE. Après l'exécution d'un chant par une fillette et un garçon, Mr le Maire dans une courte allocution invite les élèves à profiter de leurs vacances à lire les beaux ouvrages qui vont leur être remis et à continuer ensuite à bien travailler en classe.

Mr l'Inspecteur d'Académie prend ensuite la parole et dans un discours très applaudi, il montre aux enfants qu'il ne suffit pas en classe de s'instruire mais qu'il faut encore prendre de bonnes habitudes, d'y acquérir des qualités d'ordre, de bonté qui constituent l'éducation, chose aussi importante sinon plus que l'instruction. Il leur dit encore combien la tâche de leur maîtresse et de leurs maîtres est dure et leur demande de bien écouter leurs leçons, ce qui est la meilleure manière de bien comprendre leurs efforts.

S'adressant à Mme Amice, directrice de l'école des filles et à Mr HAMON, directeur de l'école des garçons et secrétaire, il leur apprend que Mr le Ministre de l'Education Publique vient de leur décerner la médaille de bronze, distinction rare, puisque eux seuls l'ont obtenue dans l'arrondissement de Fougères.

Les applaudissements éclatent, la musique joue et la distribution des prix commence. Quelle joie dans tous les yeux, avec quel plaisir chaque enfant recevait son prix, sa couronne et son drapeau. Comme ils sont heureux les chers petits. Quand les grands viennent recevoir leurs prix d'excellence, d'honneur des camarades, leur diplôme de certificat, ils sont récompensés de leur travail de l'année. Ceux qui ont reçu leur livre de vacances le portent fièrement sur leur poitrine. Quelle belle journée.

Après l'écoute de la Marseillaise, le cortège se forma à nouveau et musique en tête se rend sur la place pour l'inauguration du Monument. La place est noire, la foule est si dense que le cortège officiel a peine à se frayer un passage jusqu'au monument. Les enfants massés au fond exécutent sous la direction de leurs maîtresses et de leurs maîtres une superbe Cantate : Gloire aux Morts.

Puis devant la foule émue a lieu l'appel des braves morts pour la France dont les noms sont gravés sur le granit. Ensuite MM DELAMARCHE Maire, FERON Conseiller Général, MOREL Conseiller d'Arrondissement, M JANVIER au nom des poilus de la commune prennent successivement la parole. Tous exaltent l'héroïque sacrifice des soldats et invitent la foule à se souvenir. Leur mort sera pour tous un exemple toujours vivant et pour leurs descendants un immortel honneur.

Leurs corps peuvent être là-bas dans la plaine, dans un lieu inconnu, ce monument impérissable rappellera aux générations futures qu'ils ont donné leur vie pour qu'elles soient heureuses. Il est ensuite procédé à la remise des décorations posthumes parmi lesquelles la croix de chevalier de la légion d'honneur à la mémoire du sous-lieutenant Pierre DELAMARCHE au 124 RI, mort au champ d'honneur le 15 juillet 1918, fils de Mr DELAMARCHE, Maire de St-Ouen-des-Alleux. Après cette cérémonie la foule impressionnée s'écoule lentement sous un ciel de feu.

Page 2/3

La fête populaire, dans tous les coins du bourg sont organisés, des jeux populaires qui retiennent à chaque pas le promeneur. Une animation entière règne partout, jamais de mémoire d'homme une foule semblable avait été vue à St-Ouen-des-Alleux, en certains endroits on se porte littéralement. Valse qu'au son de la fanfare débouche une cavalcade : petite danse bretonne de grands enfants costumés à l'ancienne mode et dansant les avant-deux. Char de la Paix, de la Madelon, de la France, du laboureur et des bohémien ! Bravo et grands cris tombent. Tous ces chars fleuris et pittoresques remportèrent le plus franc succès.

A 7 heures, un banquet très bien servi à l'école des filles, les organisateurs et les invités, en tout une centaine de personnes. La convivialité la plus grande n'a cessé de régner pendant le repas. Au champagne, Mr le Maire remercie les autorités qui ont voulu assister à notre fête, il saisit l'occasion pour féliciter les bons ouvriers qui ont mis tous leurs talents à l'érection du monument. MMr FERRON, MOREL et BODIN prennent à leur tour la parole et le banquet se termine par la Marseillaise, chantée debout par tous les assistants. Un feu d'artifice très réussi, tiré dans une prairie voisine, près du Pont-sec, l'embrasement du monument magnifiquement illuminé précéderont le départ de la musique de l'avant-garde laïque qui quitte St-Ouen-des-Alleux aux cris de vive St Ouen ! Pendant une grande partie de la nuit l'animation continue dans le bourg. Un bal très animé dura jusqu'à deux heures du matin, dans une des salles de l'école des garçons. Les maisons illuminées éclairaient la place. On ne dormit guère à St Ouen du 7 au 8 aout 1921. En résumé, journée magnifique qui fait le plus grand honneur aux organisateurs.

La commune a su honorer ses Morts par une œuvre durable devant laquelle les générations passeront et qui perpétuera dignement le souvenir des ses héros.

Le conseil municipal peut-être fier d'avoir mené à bien une telle entreprise. Il a bien mérité des habitants. Les généreux donateurs, dont la liste est ci-dessous méritent aussi que leurs noms ne soient pas oubliés, c'est grâce à eux que la municipalité a réussi à élever le monument.

Honneur à tous ! Gloire à nos poilus ! Vive la République !

Fait à St-Ouen-des-Alleux le 8 aout 1921. Signatures du Maire, des 10 conseillers municipaux et de Mr Hamon secrétaire de mairie et rédacteur du livre d'or.

Page 3/3

■ Fleurir Saint Ouen

Le concours des maisons fleuries organisé annuellement par l'Association Fleurir St Ouen est destiné à encourager l'agglomération et la campagne à la décoration florale des logements.

Le jury composé de la Présidente Jeannine, de Joëlle l'animatrice et d'un habitant de ST CHRISTOPHE DE VALAINS, Amand, visite les maisons de toute la commune l'été puis réalise un classement. Ont été à l'honneur en 2018; par catégorie :

Maisons avec façade

1. Mr et Mme BATTAIS Pierre
2. Mr et Mme MASSON Jean
3. Mr et Mme VANNIER Jean

Maisons avec jardin

1. Mr et Mme CHESNAY Jean-Yves
2. Mr et Mme GEHAN Georges
3. Mr et Mme PINOT Jean-Yves

Maisons avec cour

1. Mr et Mme DIVEL Roger
2. Mr et Mme ORY Pierrick
3. Mr et Mme MORINAIS Daniel

Pavillons locatifs

1. Mr et Mme CHAPALAIN Jean-Pierre
2. Mme MONTJARRET Marguerite
3. Mme BOURDIN Michelle

Commerces

1. Mr et Mme MAUDUIT : chambre d'hôtes
2. Mr et Mme VAILLANT : restaurant

Fermes

1. Mr et Mme SENECHAL Hervé
2. Mr et Mme GALLE Jean-Yves
3. Mr et Mme MOUTEL Alain

Rocailles

1. Mr et Mme DOUABIN Pascal
2. Mr DIVEL Eugène
3. Mr et Mme HOCHART

Les récompenses ont été remises la soirée du 26 octobre 2018. Un jeu sous forme de question a été proposé aux 45 lauréats par notre animatrice Joëlle. « Combien notre commune compte de village sur son territoire ? 85 ». Une gagnante : il s'agit de Magali GALLAIS.





US St-Marc / St-Ouen Football

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Composition du bureau pour la saison 2018/2019 :

- Président : Christophe BATAIS ; Co-président : Ludovic FERTIN
- Vice-présidents : Philippe GOASQUIN et Yves COLLIN
- Secrétaire générale : Manuella DEBIEU ; Secrétaire adjoint : Benoit GASNIER
- Trésorier : Rémy FERTIN ; Trésorier adjoint : Xavier POUPIN

Membres du conseil d'administration : ANGER Jessy, BERTHEL Sébastien, CHAPRON Florian, DEBIEU Nicolas, GROUSSARD Adrien, JUHEL Florian, LAMARRE Jonathan, LECOUBLET Loïc, LEGRIS Sébastien, LORANT Nicolas, TAILLANDIER Freddy et YVET Jérôme.

Arbitres du club : Loïc LECOUBLET et Killian SOUCHU.

Éducateurs / animateurs du club : Yohann CHEVALIER, Nicolas DEBIEU et Emmanuel VALLET.

RENSEIGNEMENTS :

BATAIS Christophe

Président

06.71.13.05.33

02.99.98.56.20

Site internet du club

<http://club.quomodo.com/usstmarcstouen/accueil.html>



Montée de l'équipe fanion en D1

MANIFESTATIONS À VENIR :

5 et 6 janvier 2019 : Lotos, à la salle des fêtes de St Brice en Cogles.

26 janvier 2019 : Galettes des rois, 18h00, au foyer rural de St-Marc le Blanc.

1 mars 2019 : Super Loto du club, 20h30 à la salle des fêtes de St-Marc le Blanc.

13 avril 2019 : Repas de l'association, 19h30 à la salle des fêtes de St-Marc le Blanc.



Equipe des U11A à la Finale du Challenge Jo Burel



Victoire des U11B en Coupe Secteur



MOT DU PRÉSIDENT

L'US St Marc/St Ouen compte parmi ses rangs 192 licenciés, en légère baisse par rapport à la saison dernière. L'école de football accueille actuellement 79 joueurs et joueuses, soit 2 équipes U6/U7, 3 équipes U8/U9, 2 équipes U11 et 2 équipes U13. Une amélioration constante de nos effectifs qui promet un bel avenir.

Concernant les U17, l'entente avec l'ESVVG (Sens/Vieux-Vy/Gahard) et l'ASTC (Tremblay/Chauvigné) la saison dernière, a été correcte. Nos U17A finissent leader en division 3 à la mi-saison et sont donc montés en D2. Sur la phase retour, ils obtiennent le maintien dans cette division. Pour la saison 2018/2019, l'entente est toujours maintenue. Deux équipes sont engagées. L'équipe 1 devrait jouer la montée en championnat (leader à l'heure actuelle, quatre victoires en autant de matchs) et je l'espère, monter en division 1 à la mi-saison. Cette équipe est invaincue en coupe pour le moment. Quant à l'équipe 2, elle se trouve aussi dans la même division, mais dans un groupe différent. L'objectif est de se maintenir. Elles sont coachées par les dirigeants de l'ESVVG et de l'ASTC.

Place aux U15 : En entente avec l'ASTC, la saison dernière est une saison moyenne. L'équipe finit 6ème à l'issue de la phase aller en division 4 et termine 3ème sur la phase retour. Elle obtient une montée en division 3 pour la saison 2018/2019. Cette saison, cette entente a été renouvelée avec l'ASTC. A ce stade de la compétition, l'équipe a deux victoires, un nul et une défaite contre le leader BETTON. Les U15 espèrent monter en D2 à l'issue de la phase aller. Les coachs sont Mickaël LERMIER et un dirigeant de l'ASTC.

Une nouvelle catégorie est inscrite cette année, ce sont les U14. A ce jour, cette équipe a effectué son brassage en D2. Beaucoup de joueurs découvrent « le grand terrain ». Sur la première phase, elle se classe quatrième. Elle finira donc son brassage en D3. La deuxième phase devrait être nettement meilleure. J'en suis persuadé. Les U14 sont coachés par Yohann Chevalier, Christophe Frangeul et Cédric Mahé.

Passons au foot animation. La saison dernière, nous avions 2 équipes engagées en U6/U7 et 5 équipes en U8/U9. Elles effectuent 1 à 2 plateaux par mois. Pour les U6/U7, leur saison devait se terminer à St Marc le Blanc, au mois de juin, avec la Journée Départementale. Le club avait vu accepter sa candidature par le District mais la météo en a décidé autrement. Je fus dans l'obligation d'annuler cette manifestation avec les référents du District présents sur le site, pour ne prendre aucun risque suite aux orages. Ce qui était le plus sage. Je tenais à remercier les bénévoles qui avaient répondu présent. La Journée Nationale des U8/U9, quant à elle, était organisée à Rennes par le District. Toujours un moment important pour les enfants tout comme les parents. Cette année, nous avons engagé deux équipes en U6/U7 et trois en U8/U9. En U6/U7, les coachs sont Amaud Juhel, Florian Juhel et Léo Maré. Dans la catégorie U8/U9, le dirigeant est Jérôme Lesage, aidé par Sébastien Legris et Ludovic Fertin.

Passons à nos U11. Trois équipes furent engagées la saison dernière. Nos U11A ont fini 1er de leur championnat en Secteur 1, 9è au Challenge Jo Burel (Coupe Départementale), dont la finale a eu lieu à La Mézière. 24 équipes étaient en lice le jour de la finale, 400 équipes en début de saison. Quelle belle journée pour tout le monde ! A noter, des places plus qu'honorables pour les U11B, vainqueur tout de même de la Coupe Secteur et de la C. Cette saison, nous avons engagé deux équipes en U11. Ils jouent leurs matchs de brassage afin de savoir dans quelle division ils vont évoluer. Ce brassage sera terminé aux vacances de la Toussaint. Les résultats sont plus que bons. Les dirigeants sont Richard Beauce, Cyril Roland, Stéphane Juhel et Patrice Lozé.

Dans la catégorie U13, deux équipes étaient engagées. L'équipe première évoluait en division 3, suite à leur place en brassage lors du début de saison. Mais la marche était trop importante, je tiens à les féliciter. Ils n'ont jamais baissé les bras. Il y aura une récompense tout de même pour eux car ils furent finaliste de la Coupe des Pays. La B évoluait, quant à elle, en secteur et termine au milieu du classement. Cette année, deux équipes sont engagées. Comme pour les U11, le brassage décidera dans quel championnat ils joueront. Ils sont coachés par Nicolas Debieu, Ludovic Maillard, Alain Dubois et quelques seniors.

En sénior, l'objectif de la saison 2017/2018 pour l'équipe fanion était de remonter au plus haut niveau départemental. Ce qui fut le cas, car nous avons fini à la seconde place, synonyme de montée. Cette année, elle évolue en division 1 et l'objectif est le maintien (neuvième au bout de 4 matchs : 1 victoire, un nul et deux défaites). L'équipe B a terminé à la 10ème place. L'objectif de la saison 2018/2019 est de jouer les premiers rôles mais notre début de saison n'est pas dans nos objectifs (septième au bout de 4 matchs : 1 victoire, 1 nul et 2 défaites). L'équipe C, quant à elle, a fait sa saison en division 5 comme elle a pu. Pour cette saison, j'espère un meilleur classement. L'effectif sénior est plus important en nombre et en qualité cette saison. C'est pour cette raison que les résultats pourraient être meilleurs si l'absentéisme était moins présent.

Je voulais remercier :

Nos dirigeants et entraîneurs qui sont de plus en plus formés (un souhait du club). Notamment, Léo Maré qui vient de finir sa formation.

Il est évident que l'expérience, le savoir-faire des membres du CA (communication, internet, volontariat), la confiance des joueurs dans cette politique « club » nous fait grandir.

En tant que président, je tiens à remercier la municipalité, les dirigeants, les bénévoles et les sponsors qui contribuent, grâce à leurs efforts, à pérenniser nos quinze ans d'expérience.

Le bureau, le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

■ Les planteurs de sons

L'Association Des Planteurs de sons continue de proposer aux habitants de la commune des rencontres intergénérationnelles autour des plantes et de la musique.

Le dernier évènement en date fût un succès. Début Novembre, La Fête de la Citrouille a attiré nombre d'audoniens au bistrot le St Ouen. Hector, le maître des lieux, nous a permis de réorganiser l'espace de ce lieu convivial. Ainsi, les enfants ont pu jouer dans une pièce qui leur était intégralement dédiée pendant que leurs parents dégustaient des mets variés, à base de citrouille. Joyeuse et talentueuse musicienne, Chiara a donné le ton de la soirée, accompagnée de son acolyte Benoît, animateur endiablé d'un quizz musicovégétal. L'expérience sera renouvelée, dans un autre lieu...pour l'instant tenu secret !

Bientôt le printemps arrive et la grainothèque aura besoin de votre collaboration pour qu'un troc soit possible au moment des semis ! Une boîte nomade est à disposition chez Caty et Rémy, une autre est à la médiathèque. Encourageons la biodiversité dans nos jardins !

D'autres projets sont dans nos esprits (labyrinthe végétal, cabanes, spectacle tout public, etc.), n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et à nous proposer vos bras !

Nous avons pour le moment mis de côté les rencontres que nous proposons tous les troisièmes dimanches du mois, pour des raisons principalement organisationnelles. Cela dit, vous pouvez venir jeter un œil sur le terrain, peut-être y trouverez-vous un jardinier en plein labeur, un enfant malicieux perché dans sa cabane.....

A bientôt !

Pour nous joindre:

Elsa Boutet 07 88 36 35 96

lesplanteursdesons@gmail.com

www.lesplanteursdesons.sitew.fr

■ Comité d'Animation Audonienne

Toute l'équipe du Comité d' Animation vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Les dates à retenir pour les activités du Comité en 2019 :

- **Assemblée Générale** : le Vendredi 15 février à 19 heures à la salle de la médiathèque;
- **Repas** : le samedi 09 Mars à la salle des fêtes avec au menu : Paëlla ou Jambon au cidre;
- **Concours de palets** : le dimanche 05 Mai;
- **Fête de la musique** : le samedi 15 Juin;
- **Courses cyclistes** : le samedi 07 Septembre.

Dans le cours de l' année, le comité organisera une semaine commerciale voire une quinzaine avec plusieurs lots à gagner.

Le comité d' animation est toujours à la recherche de bénévoles, les personnes désirant rejoindre le comité peuvent s' adresser à Eric Turbel, président du comité.

Le Président

Mr Turbel Eric, 06 62 45 38 82



crédit photo : Emile Guillard

■ L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Le Centre de Première Intervention de Saint Ouen des Alleux a vu du mouvement dans ses effectifs dans le courant de l'année 2018.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles recrues : Loïc Rannou, Raphael Bourgeois (qui a validé son diplôme de Jeune-Sapeur-Pompier) et Mathieu Verraes (qui était sapeur-pompier dans l'Eure et arrive par mutation dans notre centre). Nous les remercions pour leur engagement.

Durant l'année 2018, nous avons réalisé 164 interventions dont 41 sur la commune de Saint Ouen des Alleux se décomposant en 113 secours à personne, 23 accidents de la route, 22 incendies et 6 opérations diverses. Ce qui représente un total de 180 sorties de véhicule.

Nous avons organisé une manœuvre de secours routier avec désincarcération sur la commune lors du forum des associations en septembre conjointement avec les pompiers de Saint Aubin du Couesnon et le 1er samedi de décembre a eu lieu le traditionnel Téléthon au centre de secours suivi de la cérémonie de Sainte Barbe.

Nous félicitons :

- Cécile Barbedette, Kévin Guilbaut, Eric

Lesage et Yannick Monfort qui ont reçu la médaille d'ancienneté, échelon bronze pour 10 années de service.

- Jean-Michel Chapron qui a reçu la médaille d'ancienneté, échelon argent pour 20 années de service.

Pour les habitants n'ayant pas eu de calendriers, ne pas hésiter à nous contacter.

Nous recherchons des personnes souhaitant devenir sapeurs-pompiers volontaires afin de maintenir la qualité des secours de proximité. Nous organisons des formations PSC1 (prévention et secours civique de niveau 1) ainsi que des remises à niveau.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos bons vœux.

Pour nous contacter, **Kévin** au **06 87 69 09 46** ou amicale.sp.stouen35140@gmail.com



Une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers va ouvrir en septembre 2019 sur le pays de Fougères. Si tu veux devenir pompier, rejoins-nous.

La formation se déroule tout au long de l'année scolaire le samedi matin sur une durée de 4 ans dans les centres de St Aubin Du Cormier, Mézières Sur Couesnon, Gahard, Sens de Bretagne, Saint Ouen Des Alleux et Fougères. Cette formation, encadrée par des sapeurs-pompiers, est composée de cours théoriques, de cours pratiques et de sport. A l'issue de la formation, tu peux obtenir le Brevet National de jeune sapeur-pompier, en passant avec succès les épreuves théoriques, pratiques et sportives. Ce Brevet est un atout majeur pour devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel.

Tu es né(e) en 2005 ou 2006 et tu brûles d'envie de devenir jeune sapeur-pompier ? Contactes l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers d'Ille et Vilaine au 02 99 60 03 09 ou par contact@udsp35.fr

■ L'Amicale Laïque

Le spectacle de Noël de l'école La Clé des Champs s'est tenu le 16 décembre.

Les élèves et leurs enseignantes nous ont présenté un spectacle de grande tenue intitulé "En attendant minuit". Les classes ont interprété des chants intercalés par des petits sketches présentés par les plus grands.

A la fin du spectacle, le Père Noël est arrivé et a distribué des chocolats avant de poser avec les classes pour les photos.

L'après-midi s'est terminée avec le tirage de la tombola.



Et pour finir l'année 2018, l'Amicale a offert à tous les élèves un spectacle de magie présenté par Eric le magicien. Les enfants ont pu participer activement au spectacle et se sont bien amusés.

L'amicale remercie chaleureusement ceux qui répondent présents tout au long de l'année.

Ainsi grâce à votre participation, lors de l'assemblée générale du mois de novembre, l'Amicale a pu remettre une dotation générale de 3000€ à l'école pour l'ensemble des projets pédagogiques, l'achat de jeux de cours de récré... ainsi qu'une participation de 60€ par élève pour la classe artistique à l'île Tudy des CP/CE1.

Les dates des prochaines manifestations:

10 mars : Carnaval
30 juin : fête de l'école

Location:

- la sono : 50€
- vaisselle : 50cts par personne (couverts, 2 assiettes, verre et tasse)
- le percolateur 100 tasses : 10€
- la friteuse 12L / 2kg frites : 15€

Contact : M. SUET Cédric 06 88 90 87 05

■ Tennis Club Audonien



Petit récapitulatif de la rentrée! Nous sommes heureux de voir l'évolution du club chaque année. Le club compte 53 licenciés: 40 jeunes et 13 moins jeunes.

AVIS AUX LICENCIÉS

Nous avons décidé de proposer la création officielle de notre logo (dessin de jeunes, création via un logiciel...) afin de permettre lors de compétition d'être vu et reconnu! A vos stylos ou votre ordi, nous attendons vos propositions qui seront votées par l'ensemble des licenciés. Nous pourrons alors l'apposer sur sweats, polos, shorts...

Chaque jour de la semaine, Emmanuel VALLET, Aurélien LEBEURIER et Damien CARRET accueillent les 9 groupes pour les entraînements.

Concernant les championnats, les adultes s'engagent dans des compétitions en partenariat avec le club de St Jean sur Couesnon:

- 3 équipes de Senior (+18 ans), 2 masculines et 1 féminine,
- et 2 équipes de Senior 35 + masculines.

Des compétitions individuelles sont proposées:

- 8 jeunes (3 féminines et 5 masculins) sont engagés et 9 adultes (2 féminines et 7 masculins).

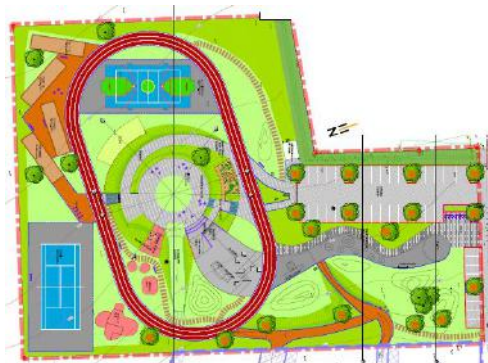
Pour nos jeunes, un challenge est proposé à chaque vacances durant une journée avec les jeunes des communes voisines encadré par l'OSPAC:

- Pendant les vacances d'octobre: 37 jeunes (22 du CE au CM1 et 15 du CM2 à la 3ème) se sont rencontrés à St Jean/C.
- Pendant les vacances de Noël: 30 jeunes sont venus (17 CE au CM1 et 13 du CM2 à la 3ème) s'affronter à Gosné.

L'esprit du club aujourd'hui est de se développer afin de permettre aux licenciés d'entrer dans la compétition. Le club finance les inscriptions et le matériel (qui doit être neuf à chaque match).

Nous attendons avec impatience le lancement du parc multi-sports en face de la salle des sports de la commune. Les travaux débiteront en février. Un terrain de tennis extérieur est prévu !

Quoi de mieux que de jouer en extérieur !



PARTENARIAT – APPEL AUX ENTREPRISES

Le club a mis en place un partenariat publicitaire avec les entreprises locales afin de financer le matériel et l'accès aux compétitions pour chaque sportif!

Aidez nous! Vous pouvez nous rejoindre en participant à notre action sportive auprès des jeunes de St Ouen des Alleux!

Bonne année sportive à tous !

Contact:

tcaudonien@gmail.com ou Mme Leuliette au 02 99 39 78 03

■ Le Volant Audonien



Envie de jouer ou de découvrir le badminton ?

Le club propose un badminton loisir, ludique et convivial.

La saison 2018/2019 est déjà commencée, les horaires sont les suivants :

- Les **jeudis** soir à partir de **20H30** : Adultes et juniors, jeux libres accompagnés par quelques « anciens » du club.

Nous avons quelques raquettes à prêter, pour les 1ères séances pour vous permettre de découvrir le badminton ou pour une reprise en douceur. Venez avec une tenue et des chaussures adaptées au sport en salle.

Pour plus de renseignements venez nous voir, à la **salle des sports de St Ouen des Alleux**, ou vous pouvez contacter :
Sylvain LALLICAN au 06.74.00.44.22,
Nathalie MOREL au 06.33.28.21.31
Mickael ADAM au 06.89.90.43.80

A bientôt !



Association d'Aide aux Orphelins de Maman Célestine

Maman Célestine a créé un orphelinat à Brazzaville au Congo, il y a maintenant plus de 40 ans.

Elle se dévoue pour offrir aux orphelins un toit, à manger, une éducation, un travail. Il y a actuellement 50 enfants environ, âgés de 2 mois à 18 ans.

Elle a monté une école et une crèche pour que tous les enfants puissent accéder à l'éducation. Son salaire était une grande partie des revenus de l'orphelinat, avec les aides des familles adoptantes et quelques associations, elle arrive tant bien que mal à subvenir aux besoins de tous. Elle est maintenant à la retraite, pas régulièrement payée par l'État Congolais. Les fins de mois sont difficiles et nous avons décidé de créer cette association pour continuer à l'aider dans le quotidien des enfants.

Nous organisons des lotos, des soirées théâtres mais aussi des ventes de gâteaux, crêpes et boissons lors de manifestations et vente de sapins de Noël.

Quelques chiffres pour vous informer :

1 € = du manioc pour 10 enfants

1 € = le pain pour tous les enfants le matin

1 € = 1 repas complet pour 1 enfant/jour



Les dons libres et adhésions (30 €/An) serviront à subvenir aux besoins quotidiens des enfants mais aussi à l'achat de machine à laver, de médicaments, et à l'entretien de l'orphelinat et de l'école.



Si vous voulez adhérer ou faire un don, merci de me contacter, merci !

La présidente, Céline CHESNEL

Adresse de l'association : Association d'aide aux orphelins de Maman Célestine – 5 rue des Peupliers – 35140 ST OUEN DES ALLEUX – tél. 06 07 24 99 60 – mail : association.orphelins.celestine@hotmail.com

ST OUEN DES ALLEUX

Des atouts exceptionnels !

Aux portes de la Bretagne, Saint Ouen des Alleux est une petite commune rurale de 1 350 habitants située à 24 minutes de Rennes et à 18 minutes de Fougères. A proximité de l'A84 et aux abords de la vallée du Couesnon, Saint Ouen des Alleux bénéficie d'atouts exceptionnels pour son développement. Pourvue de nombreux services, commerces et associations sociales, culturelles et sportives, la commune entend bien poursuivre sa croissance grâce à ce potentiel d'attractivité.

LE PÔLE ÉDUCATIF

La commune dispose d'un pôle éducatif "la Clé des Champs". Celui-ci peut accueillir 200 élèves répartis dans 7 classes. Un centre de loisirs "la Clé des Loisirs" crée en 2013, accueille les enfants de 3 à 11 ans, les mercredis et vacances scolaires. Un service RIPAME permet aux assistantes maternelles gardant les enfants de moins de 3 ans ou aux mamans de partager différentes activités favorisant l'éveil de l'enfant. Outre le service périscolaire de la garderie (dès 7h30 et jusqu'à 19h00), la commune propose aux enfants de 3 à 11 ans des activités encadrées par des animateurs diplômés d'art plastique, de musique, d'art créatif, de multi-sports. Les enfants peuvent ainsi choisir suivant leur goût après l'école.

La médiathèque est à disposition de tous les Audoniens et il est aussi proposé des ateliers pour les jeunes adolescents.



LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le centre bourg est doté de nombreux commerces de proximité ; boulangerie, pâtisserie, boucherie, épicerie, restaurant. Ces commerces couvrent les besoins de première nécessité.

Des magasins de services complètent l'offre commerciale : agence postale, salon de coiffure, auto-école, retrait bancaire, cafés, bar-tabac, jeux. Un petit marché de fruits et légumes se déroule tous les mercredis matin sur la place de l'église, et un poissonnier le vendredi.



LE PÔLE LOISIRS SPORTIFS

La commune mise sur le sport comme étant un élément clé du bien-être et d'épanouissement. Aussi, le football, le tennis, le yoga, le badminton sont pratiqués dans la salle de sport et en extérieur. Pour les enfants, les activités sont encadrées par un animateur sportif diplômé.

Un futur grand projet intergénérationnel est en cours et verra le jour en juin 2019. Ce nouveau projet, implanté sur une surface de 10000 m² va permettre à tous les Audoniens de s'adonner à de nouvelles animations ou sports et de se rencontrer. Un terrain de tennis extérieur, une piste de skate, un terrain multi-sport, une piste d'athlétisme, une tyrolienne, des jeux pour enfants et adolescents, des terrains de palets et de pétanque seront créés dans cet espace multigénérationnel. Au centre de ce terrain, un kiosque finalisera l'ensemble.



LE PÔLE MÉDICAL

Sur le plan médical, la commune de Saint Ouen des Alleux est particulièrement bien pourvue. Elle dispose d'un pôle médical très complet. Les praticiens sont les suivants : 3 médecins généralistes, 2 masseurs kinésithérapeutes, 2 cabinets d'infirmiers avec 5 praticiens, 2 orthophonistes, 1 pédicure, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 ergothérapeute, 1 psychomotricien, 1 orthésiste, 1 cardiologue, 1 sage-femme et 1 ostéopathe. La pharmacie, le cabinet dentaire composé de 3 dentistes, le service d'ambulance et le magasin d'optique complètent le pôle médical. Avec ce panel médical aussi complet, la maison de soins du Couesnon ainsi dénommée et le pôle rayonne à plusieurs kilomètres à la ronde, bien au-delà des frontières communales.

Parallèlement à cela, la commune possède une unité SDIS (service départemental d'incendie et de secours). Vingt pompiers formés pour un secours très rapide pour les Audoniens et dans plusieurs communes environnantes. Un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) permet de faire un relais d'intervention efficace.



La commune de Saint Ouen des Alleux a la volonté d'accueillir de nouveaux habitants. Les commerces et les services sont présents. Autour de l'aire de loisirs intergénérationnels, un lotissement de 25 maisons est en cours de réalisation. Près de l'auto-école et du bar, une restauration rapide complètera l'offre de services en 2020.

A 10 mn d'un cinéma, d'une piscine et de grandes surfaces commerciales, entourée de la vallée du Couesnon ou la pratique du VTT, de balades, d'escalade, de canoë kayak permettent de se retrouver avec la nature, la commune possède ainsi de nombreux atouts qui vont lui permettre de se développer dans la sérénité.

Saint-Ouen-des-Alleux a la volonté d'accueillir de nouveaux audoniens. Il y a l'accueil, la structure et les services.

Mairie de SAINT OUEN DES ALLEUX

2 rue du Général de Gaulle | 35140 ST OUEN DES ALLEUX | Tel : 02 99 39 38 15 | accueil@saintouendesalleux.fr

www.saintouendesalleux.fr





Les renseignements pratiques

■ Tarifs municipaux

Tarifs des concessions et vacations

150 € pour une concession de 50 ans,
100 € pour une concession de 30 ans.

Vacation fixée à 25€ pour le transport de corps hors de la commune de décès, ainsi que pour les opérations d'exhumation et d'inhumation de personnes décédées ou pour les dépôts des cendres dans les cases du columbarium.

Tarifs location de salles 2018

Salle plurivalente (cuisine incluse)

Pour les associations locales :

Tarif	en semaine	week-end
été	150€	200€
hiver	170€	220€

Pour les habitants de la commune :

Tarif	en semaine	week-end
été	180€	230€
hiver	200€	250€
vin d'honneur	60€	60€

Pour les habitants hors commune :

Tarif	en semaine	week-end
été	370€	420€
hiver	410€	460€

Location de tables, de chaises et de tonnelles

Pour les habitants de la commune uniquement. Par table (4 personnes) 1,00€ ; Par table de batterie : 5€ ; Par chaise 0,50€.

Tonnelles (24m²): 40€ pour les habitants de la commune, 60€ pour les hors commune.

Tonnelles (32m²): 50€ pour les habitants de la commune, 70€ pour les hors commune.

Le Comité d'Animation peut assurer le montage/démontage des tonnelles pour un supplément de 20€ par tonnelle.

Salle de sport

La priorité d'utilisation sera accordée aux activités sportives ainsi qu'aux associations communales. Les seules manifestations acceptées, autres que sportives sont les lotos, les concours de belote et les concours de palets (sous réserve de protéger le sol). Tarif jour 120€ ; Tarif nuit 180€. Aucune autre activité ne sera tolérée pour la salle des sports.

Tarifs de la garderie municipale

Matin : 1,60€

Soir, départ de l'enfant :

- avant 18h00 : 1,95€
- 18h00-19h00 : 3,00€
- après 19h00 : 15,00€

Tarifs de la cantine scolaire

Les repas sont préparés par le Restaurant le Bon Accueil.

- Enfant : 3,70€
- Adulte : 4,95€
- Adulte subventionné : 3,70€

Pour toute demande, contactez la mairie :

Téléphone : 02 99 39 38 15

Email : accueil@saintouendesalleux.fr

■ Artisans et commerçants

CIVILITE	NOM	PRENOM	METIER
Monsieur	ALLONCIUS	Christophe	TOBAL STUDIO Graphiste
Monsieur	BERTIN	Patrick	Pierres et Jardins
Madame	BOURDOIS	Noëlle	Auto-Ecole
Mr et Mme	BOURDONNEUX	Pascal	Ambulance Land's Alleux
Monsieur	CARRERA	Lisandro	Café
Monsieur	CARTON	Olivier	Élagueur et vente de bois de chauffage
Monsieur	CHARRON	Eric	Centre Equestre
Monsieur	DELANDE	Laurent	Reflex Acoustique
Monsieur	DUHAULT	Anthony	AS-DECO Peinture et décoration
Mr et Mme	FOUCHARD	Pascal	Boulangerie
Monsieur	GIROUARD	Mickaël	Espaces Verts
ETA	GOBE	Bruno	Travaux agricoles
Madame	GUILLAND	Emilie	Photographe
Monsieur	HURAU	Patrice	Garage des Alleux
Madame	KERJEAN	Guenaëlle	Pharmacie
Monsieur	LEMIEUX	Michel	Menuiserie - Habitat services
Monsieur	MONFORT	Yannick	Terrassement-TP
Madame	MONTEBAULT	Céline	Céline Coiffure
SARL	MORINAIS	Franck	Électricité - Plomberie -Électroménager
Monsieur	MOUTEL	Mickaël	Terrassement - TP
Madame	PERRIER	Anne-Marie	Optique PERRIER
Monsieur	PITOIS	Dominique	Brocanteur - Ferrailleur
Monsieur	PRENVEILLE	Serge	Maçonnerie
Monsieur	RENAULT	Guillaume	Guill'Home - Menuiserie
Mr et Mme	ROBINAULT	Rémi	Boucherie-Charcuterie Epicerie
Mr	RODRIGUEZ	Jérôme	JPROD Créateur d'évènement
Monsieur	SAIDI	Nasser	Cybercafé - Tabac - Presse
Mr et Mme	VAILLANT	Bruno	Café - Restaurant Le Bon Accueil
Messieurs	VIGER LEMAITRE	Renaud et Bran	RBTechnologie
Monsieur	VILLEMER	Alain	Traiteur à domicile

■ Nouveau



Créations coutures personnalisées

www.la-plume-d-alice.com



■ Pôle médical

PHARMACIE : 02.99.39.38.50

Madame Guenaelle KERJEAN

DENTISTES : 02.99.39.47.64

Madame Céline BOUCHARD, Madame Antoinette HOSTIOU
et Madame Anne LEULIETTE

OSTEOPATHE : 06.19.15.07.61

Madame Lucille BRAULT

OPTICIEN : 02.99.42.04.60

Madame Anne-Marie PERRIER

AMBULANCE Land's Alleux : 02.99.39.44.76

Monsieur et Madame Pascal BOUDONNEUX

Maison de soins du Couesnon : 02.99.39.38.06



ORTHOPHONISTES:

Mme Aurélie KAGAN
Mme Déborah MORISSET

DIETETICIENNE:

Mme Ena PATCHE

PEDICURE-PODOLOGUE:

Mme Emmanuelle DAGORNE

PSYCHOLOGUE:

Mme Valérie FRAISSE-MARBOT

MEDECINS GENERALISTES:

Dr Pierre GUÉ
Dr Erick OUDARD
Dr Charlotte GUILLOU

ERGOTHERAPEUTE:

Mme Amélie JOUCHET

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES:

Mme Carole DIABANG
Mr Fabien LE STRAT

PSYCHOMOTRICIEN:

Mr Patrice LEDUFF

ORTHESISTE:

Mr Didier GUINIC

CABINETS D'INFIRMIER et INFIRMIERES:

Mme Delphine GOGDET
Mr Nicolas LEBORGNE
Mme Fabienne HELLEUX
Mme Véronique PRIME
Mme Nathalie BESNARD

CARDIOLOGUE:

Dr Christian BREHINIER

SAGE FEMME:

Mme Joanna LISCH



Assistantes Maternelles 2018

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
BOUILDÉ	Joëlle	Le Rocher Poirier	02.99.69.23.03
DELANDE	Audrey	8 rue des Acacias	09.50.44.59.75/07.82.90.42.11
FLAUD	Sandra	5 rue des Glycines	02.99.39.32.42
GALLAIS	Mélanie	2D Rue de St Brice	02.99.60.76.06/06.77.98.23.34
GRESLÉ	Catherine	La Guibertièrre	02.99.39.35.29
HUARD	Patricia	3 rue des Prunus	02.99.39.48.83
JACQUELIN	Perrine	Le Lorier	02.99.33.03.97 / 06.86.90.61.09
LEBOSSE	Solange	24 rue du Corbel	02.99.39.39.59
LECHAT	Frédérique	10 rue des Acacias	02.99.39.31.46
LHOTE	Sophie	La Hunelais	02.99.39.49.07
MORIN	Sonia	2C rue de St Brice	06.72.03.97.67
PERRENOU	Nadine	Le Lorier	02.99.39.32.50
QUILLIOT	Nathalie	3 rue des Landelles	06.76.40.85.27
RIOT	Virginie	3 rue des Glycines	02.99.39.35.59
RUFFAULT	Catherine	La Croix Collin	02.90.22.32.31

Services municipaux



Mairie

Tél. : 02.99.39.38.15

<http://www.saintouendesalleux.fr>

@ : accueil@saintouendesalleux.fr

ouverture au public :

- Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
 - Mercredi et vendredi de 9h à 12h
 - Samedi 1er et 3ème du mois de 9h à 12h
- Permanence du Maire, Mr Pierre Thomas, sur rendez-vous



Agence Postale

Tél. : 02.99.39.35.66

ouverture au public :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30 à 12h00
- Mercredi : 13h30 à 16h00
- Samedi 9h00 à 12h00

École Publique

Tél. : 02.99.39.39.28

ecole.0351611L@ac-rennes.fr

Centre aéré

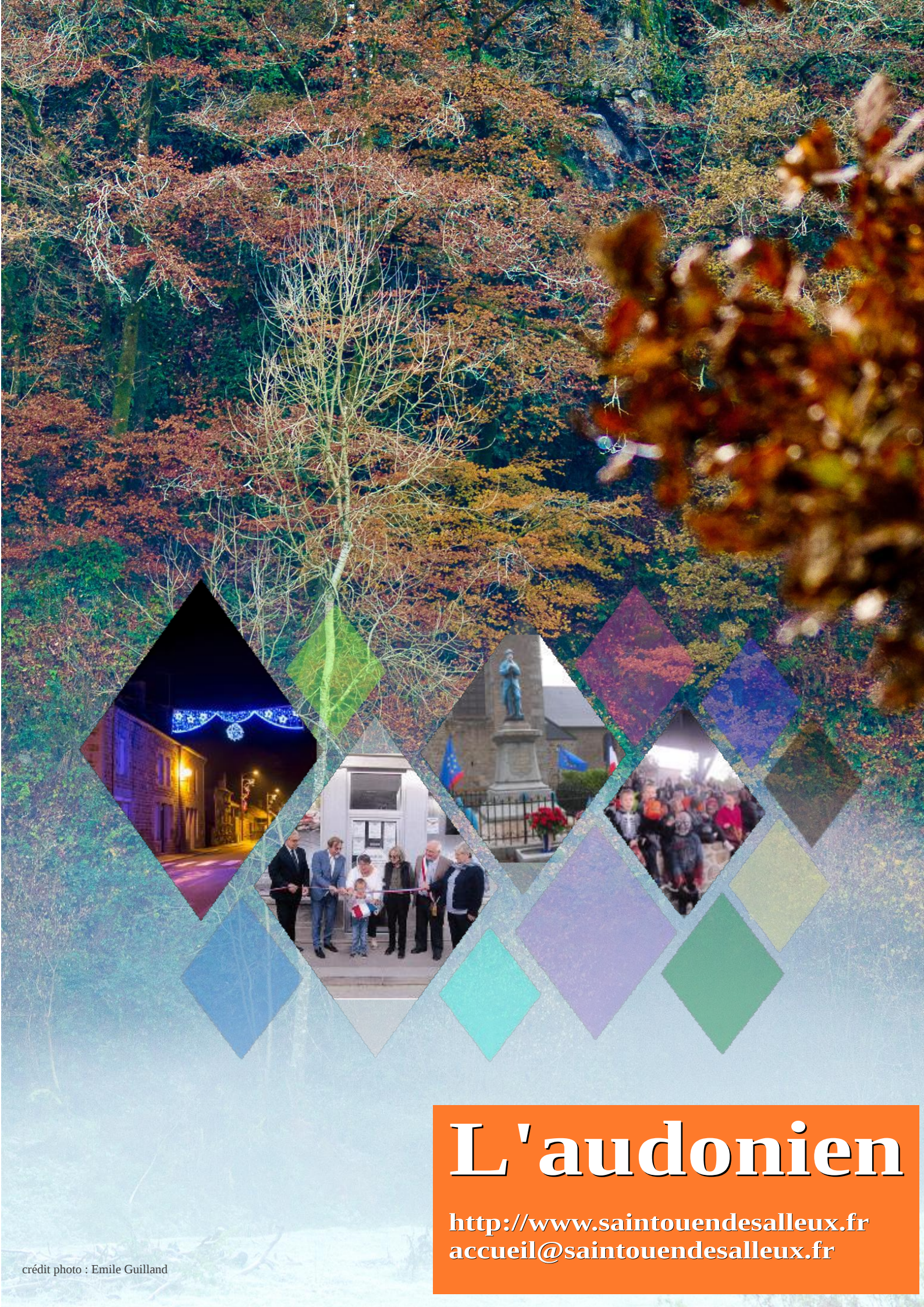
Tél. : 02.99.39.49.15

Médiathèque

Tél. : 02.99.39.35.47

Ouverture au public:

- Mardi : 16h30 à 17h30,
- Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h30
- Jeudi : 16h30 à 17h30,
- Samedi : 10h15 à 12h15



L'audonien

<http://www.saintouendesalleux.fr>
accueil@saintouendesalleux.fr